



# Clearfield®, prenez le contrôle de votre désherbage colza



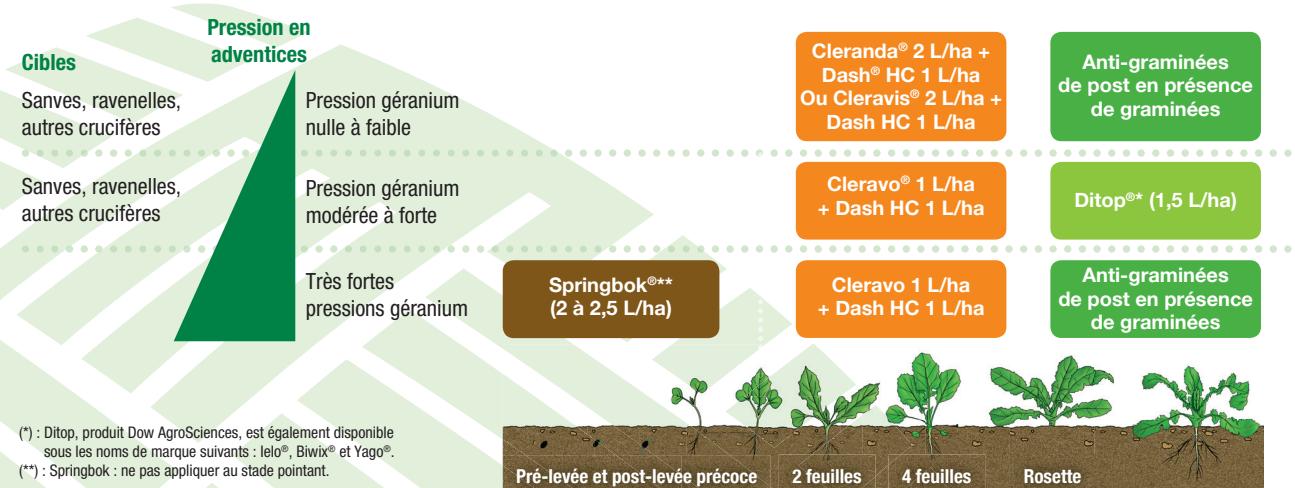
## BÉNÉFICES DE CLEARFIELD

- Une excellente efficacité : largeur de spectre et niveau de performance
- La solution pour contrôler les flores difficiles en colza : crucifères, géraniums, chardon-Marie
- Les avantages d'un traitement de post-levée du colza
  - Moindre dépendance vis-à-vis des conditions d'humidité du sol
  - Sérénité en cas de problème de levée : meilleure gestion des investissements et choix de la culture de remplacement simplifié



## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE CLEARFIELD

Un programme adapté à la flore adventice et à sa pression



### Conditions d'utilisation :

- Se baser sur le stade des adventices dominantes de la parcelle pour déclencher l'application
- Appliquer sur des adventices jeunes et en croissance active, entre cotylédons et 3 feuilles :
  - Sur géraniums, matricaires, vulpin et ray-grass, traiter dès que les adventices les plus développées ont atteint le stade 3 feuilles (stade moyen entre 1 et 2 feuilles).
  - Sur ravenelles, appliquer entre 2 et 6 feuilles, optimum 3 à 4 feuilles
- Se tenir prêt à intervenir à partir de 10 à 12 jours après la levée des colzas.
- Appliquer votre herbicide Clearfield si les températures sont douces ( $>10^\circ\text{C}$ ) et l'hygrométrie supérieure à 70%. Après une période prolongée (3 jours ou plus) « froide » - gelées matinales, température  $< 6^\circ\text{C}$ , et/ou « sèche » - sol sec, vent du Nord ou Nord-Est desséchant (bise), attendre 2 à 3 jours avant d'intervenir.

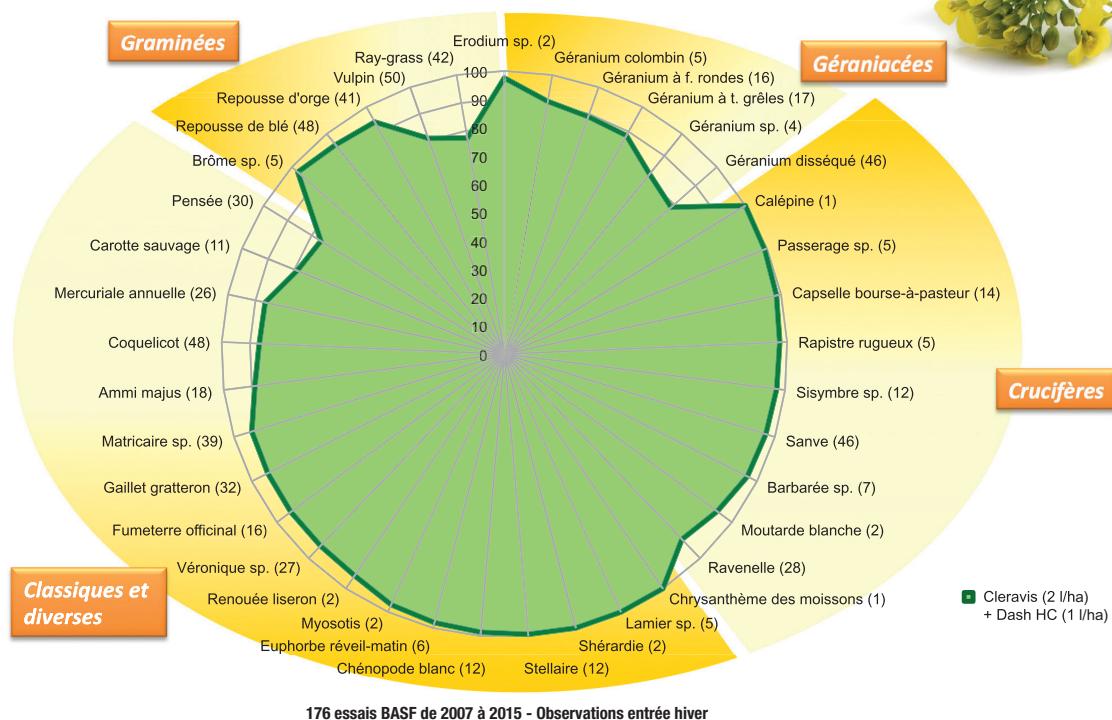
- Utiliser systématiquement votre herbicide Clearfield en association avec l'adjuvant Dash HC
  - 2 L de Cleravis pour 1 L de Dash HC
  - 2 L de Cleranda pour 1 L de Dash HC
  - 1 L de Cleravo pour 1 L de Dash HC

- Les herbicides Clearfield (Cleranda, Cleravis et Cleravo) s'utilisent exclusivement sur des variétés tolérantes à ces herbicides identifiables par la marque Clearfield®. La liste des variétés Clearfield possible de cultiver en France est disponible auprès de BASF. Ne pas appliquer les herbicides Cleranda, Cleravis et Cleravo sur des variétés non Clearfield ; phytotoxicité grave conduisant à la destruction de la culture en quelques jours.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



# EFFICACITÉ : LARGEUR DU SPECTRE ET NIVEAU DE CONTRÔLE



Le symbole unique Clearfield® et Clearfield® sont des marques déposées BASF  
© 2016 BASF tous droits réservés

**CLERANDA®** : Marque déposée BASF

**AMM** : n°2110098 ; **Composition** : imazamox (17,5 g/L) + métazachlore (375 g/L) ; **Formulation** : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable) ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Attention ☛ ☛ ☛ H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H351 : Susceptible de provoquer le cancer ; **Usages** : Colza\*Désherbage ; **Dosage** : 2 l/ha ; **Nb d'applications** : 1 application tous les 2 ans ; **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après traitement ; **DAR** : DAR exprimé en BBCH ; **Stades d'application** : BBCH Maxi : 18 ; Les conditions d'utilisation du produit, application au plus tard au stade BBCH 18 (8 feuilles étaillées), permettent de respecter les limites maximales de résidus (DAR F). **ZNT** : 20 m ; Pour protéger les plantes non-cibles, respectez une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée. En cas d'interruption prémature de la culture, ne pas planter de culture de céréales à paille moins de 120 jours après l'application. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'imazamox ou du métazachlore plus d'une fois tous les 2 ans. Ne pas dépasser la dose de 1 000 g de métazachlore/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

**CLERAVIS®** : Marque déposée BASF ; **AMM** : n°2120076 ; **Composition** : imazamox (17,5 g/L) + métazachlore (375 g/L) + quinmérac (100 g/L) ; **Formulation** : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable) ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Attention ☛ ☛ ☛ ; H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H351 : Susceptible de provoquer le cancer H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Usages** : Colza\*Désherbage ; **Dosage** : 2 l/ha ; **Nb d'applications** : 1 application tous les 3 ans ; **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après traitement ; **DAR** : DAR exprimé en BBCH ; **Stades d'application** : BBCH Maxi : 18 ; Les conditions d'utilisation du produit, application au plus tard au stade BBCH 18 (8 feuilles étaillées), permettent de respecter les limites maximales de résidus (DAR F). **ZNT** : 20 m ; Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer cette préparation ou toute autre préparation contenant du métazachlore, de l'imazamox ou du quinmérac plus d'une fois tous les trois ans. Pour protéger les organismes aquatiques, respectez une zone non traitée comportant un dispositif végétal d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau. Pour protéger les plantes non-cibles, respectez une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée. En cas d'interruption prémature de la culture de colza traitée, ne pas planter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille.

**CLERAVO®** : Marque déposée BASF ; **AMM** : n°2160324 ; **Composition** : imazamox (35 g/L) + quinmérac (250 g/L) ; **Formulation** : SC - suspension concentrée ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Attention ☛ ; H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Usages** : Colza\*Désherbage ; **Dosage** : 1 L/ha ; **Nb d'applications** : 1 application tous les 3 ans ; **Délai de rentrée dans la culture** : 6 heures après traitement ; **DAR** : DAR F (BBCH 18) ; **Stades d'application** : entre les stades BBCH 10 (cotylédons) et 18 (8 feuilles) ; **ZNT aquatique** : 5 m ; Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'imazamox ou du quinmérac plus d'une fois tous les 3 ans ; Pour protéger les plantes non-cibles, respectez une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45%.

**SPRINGBOK®** : Marque déposée BASF ; **AMM** : n° 2090112 ; **Composition** : diméthénamide-P (200 g/L) + métazachlore (200 g/L) ; **Formulation** : EC - concentré émulsionnable ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Danger ☛ ☛ ☛ ; H302 : Nocif en cas d'ingestion ; H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; H317 : Peut provoquer une allergie cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ; H332 : Nocif par inhalation ; H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H351 : Susceptible de provoquer le cancer ; **Usages** : Colza d'hiver\*Désherbage ; **Dosage** : 3 L/ha **Nb d'applications** : 1 application tous les 2 ans ; **DAR** : DAR F ; **Stades d'application** : post-semis/prélevé ou post-levée précoce ; BBCH Maxi 18 (8 feuilles) **ZNT aquatique** : 5 m ; **DDR** : 48 h ; ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications ; pour protéger les eaux souterraines ne pas appliquer SPRINGBOK ou toute autre spécialité contenant du dmta-p plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle.

**DASH® HC** : Marque déposée BASF ; **AMM** : n°9400478 ; **Composition** : acide oléique (45 g/L) + esters de phosphate d'alcools gras polyoxyalkylés (205 g/L) + esters méthyliques d'acides gras (345 g/L) ; **Formulation** : EC - concentré émulsionnable ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Danger ☛ ☛ ; H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; H315 : Provoque une irritation cutanée ; H318 : Provoque des lésions oculaires graves ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Usages** : Adjuvant pour bouillie herbicide ; **Dosage** : 2 l/ha ; **Délai de rentrée dans la culture** : 24 heures après traitement ; **DAR** : 3 jours ; **ZNT aquatique** : 5 m ; Pour DAR et DRE ; prendre en compte le produit associé

**Ditop®, Ielo®, Yago®, Biwix®** : Marques de The Dow Chemical Company ; **AMM** : 2140098 ; **Composition** : aminopyralide (sel de potassium) 5,27 g éq. acide/L + propyzamide 500 g/L ; **Formulation** : SC ; **Classement toxicologique** : Mention d'avertissement : Attention ☛ ☛ ; H351 : Susceptible de provoquer le cancer, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Usages** : Colza\*Désherbage ; **Dosage** : 1,5 l/ha ; **Nb d'applications** : 1 ; **Délais avant récolte (DAR) en jours** : respecter le stade limite d'application sur la culture ; **stades d'application** : pendant la formation de la rosette du colza ; **Zone non traitée (ZNT)** : 5 m ; **Délais de rentrée (DDR)** : 6 heures ; pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation Ditop, Ielo, Yago, Biwix ou toute autre préparation contenant de l'aminopyralide plus de 2 années consécutives dans le cadre de rotation culturelle.

**Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial et masque de type A2P3.

Édition de septembre 2016 – 878COHE0916R - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

**BASF France SAS - Division Agro** – 21, Chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex – Tél. 04 72 32 45 45

Informations techniques, étiquettes et FDS - BASF France SAS - Division Agro **N°Azur 0 810 02 30 33** PRIX APPEL LOCAL ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)